

SADC de D'Autray-Joliette

Assemblée générale annuelle

Procès-verbal de la rencontre tenue le 22 juin 2022

Hôtel Days-inn de Berthierville

Membres présents et forment le quorum :

1. M. Jean-Luc Barthe
2. Mme Suzie Béliveau
3. M. Guy Bénard
4. M. Armand Brissette
5. M. Richard Desjardins
6. M. Michel Fafard
7. M. Nicolas Framery
8. M. Bernard Lacroix
9. Mme Pascale Lapointe-Manseau
10. M. Pierre Laporte
11. Mme Laurence Lebel-Alexandre
12. M. Pierre Marois, il s'est joint à nous à 18h09
13. M. Robert Proulx
14. Mme Claire Tellier
15. M. Alain Vaillancourt
16. Mme Laurence Yanakis

Observateurs présents :

17. Mme Julie Beauparlant
18. M. Pierre Bellemare
19. M. Michael Bellerose
20. Mme Pascale Coutu
21. M. Jocelyn de Grandpré
22. M. Steve Harnois
23. Mme Mélissa Lapierre
24. Mme Marie-Line Marois
25. Mme Mylène Morin
26. M. Jacques Plante
27. Mme Larissa Rico
28. M. Doudou Sow

1. Ouverture de l'assemblée

M. Richard Desjardins, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et débute l'assemblée à 17 h 12.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

AGA 22-06-01

« Il est proposé par M. Pierre Laporte, appuyé par Mme. Claire Tellier, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Jacques Plante à titre de président d'assemblée et Mme Julie Beauparlant à titre de secrétaire d'assemblée. »

3. Constatation de la régularité de la convocation et du quorum

La secrétaire d'assemblée atteste de la régularité de la convocation, ainsi que du quorum, comme stipulé aux règlements généraux de la SADC de D'Autray-Joliette.

4. Lecture de l'ordre du jour

Le président d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

AGA22-06-02

« Il est proposé par M. Armand Brissette, appuyé par M. Jean-Luc Barthe, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. *Ouverture de l'assemblée*
2. *Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée*
3. *Constatation de la régularité de la convocation et du quorum*
4. *Lecture de l'ordre du jour*
5. *Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juillet 2021*
6. *Mot du président*
7. *Rapport d'activités*
8. *Dépôt du rapport de l'auditeur*
9. *Nomination de l'auditeur*
10. *Présentation des orientations pour l'exercice en cours 2022-2023*
11. *Élection des administrateurs*
12. *Période de questions, commentaires, suggestions*
13. *Levée de l'assemblée*

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juillet 2021

M. Plante, président d'assemblée, stipule que le procès-verbal de L'AGA du 8 juin 2021 a été acheminé aux membres avec l'avis de convocation et demande une dispense de lecture de ce dernier.

AGA22-06-03

« Il est proposé par M. Guy Bénard, appuyé par Mme Laurence Yanakis, et résolu à l'unanimité, d'accepter la dispense de lecture et d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la SADC de D'Autray-Joliette du 8 juillet 2021, tel que présenté. »

6. Mot du président de la SADC de D'Autray-Joliette

Le président d'assemblée invite le président de la SADC de D'Autray-Joliette, M. Richard Desjardins pour le mot du président.

M. Richard Desjardins, accueille avec plaisir les membres et partenaires à notre assemblée générale annuelle. Tel que stipulé dans le rapport annuel, Monsieur Desjardins fait ressortir les enjeux que vivent nos entrepreneurs et les actions que la SADC a réalisées pour adapter ses services afin de répondre à leurs besoins. Nos actions auprès des entrepreneurs ont été valorisées par le concours de Développement économique Canada qui nous a permis entre autres avec son Fonds d'aide à relance régionale (FARR) de prolonger notre période de financement pour alléger le fardeau financier des entreprises. C'est un répit bien apprécié des entrepreneurs.

M. Desjardins donne quelques informations sur notre processus de planification quinquennale entamé en cours d'année et nous mentionne qu'il nous fera état des travaux au point 10 de la rencontre.

En terminant M. Desjardins remercie notre partenaire principal Développement économique Canada, les partenaires majeurs dans nos projets soient Services Québec de Joliette et de Berthierville sans oublier de remercier les membres bénévoles du conseil d'administration, du comité exécutif d'investissement et les membres de l'équipe. Un mot spécial pour souligner l'engagement de M. Pierre Marois qui donne sa démission après plus de 21 ans comme administrateurs à la SADC dont 20 à la présidence. Un énorme merci à M. Marois! Le président mentionne qu'il y aura à la suite de la rencontre un hommage pour remercier M. Marois.

7. Rapport d'activités

Par le biais du rapport annuel, le directeur général et les employés détaillent les réalisations tant au niveau du financement, des services-conseils que des services de développement économique local durant l'exercice terminé le 31 mars 2022. Le directeur remercie chaudement les partenaires, les administrateurs et l'équipe pour leurs dévouements, leurs supports et leurs professionnalismes tout au long de l'année.

AGA22-06-04

« Il est proposé par Mme Claire Tellier, appuyé par M. Armand Brissette, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt du rapport annuel 2021-2022, de la SADC de D'Autray-Joliette, tel que présenté. »

8. Dépôt du rapport de l'auditeur

Le président d'assemblée invite Mme Mylène Morin, auditrice externe de la firme DCA comptable inc. à présenter les états financiers audités de la SADC se terminant le 31 mars 2022.

Mme Morin, auditrice, présente les États financiers de la Corporation qui ont été présentés et adoptés en conseil d'administration.

AGA22-06-05

« Il est proposé par monsieur Bernard Lacroix, appuyé par M. Pierre Laporte, et résolu à l'unanimité, de recevoir le dépôt des états financiers, tel que présenté. »

9. Nomination de l'auditeur

Le président d'assemblée demande au directeur général d'informer l'assemblée de la proposition du conseil d'administration à ce sujet. Le directeur général informe que la SADC est allée en soumission pour l'audit de la SADC sur une période de trois exercices financiers et que nous sommes à la seconde année de cette soumission. La recommandation du conseil d'administration est de poursuivre avec la firme DCA Comptable Professionnel Agréé pour une seconde année consécutive.

AGA22-06-06

« Suite à l'appel d'offres et à la recommandation du conseil d'administration, il est proposé par M. Armand Brissette, appuyé par M. Michel Fafard, et résolu à l'unanimité d'accorder tel que proposé le mandat à la firme DCA Comptable inc. pour l'audit de l'exercice financier 2022-2023 de la SADC de D'Autray-Joliette. »

10. Présentation des orientations pour l'exercice en cours 2022-2023

Le président d'assemblée invite le président de la SADC à nous présenter les orientations pour l'exercice 2022-2023.

M. Richard Desjardins informe que les trois lignes d'affaires principales de la SADC guideront les actions 2022-2023 : financement aux entrepreneurs, les services-conseils et le développement économique local (DEL). En particulier, les initiatives en ressources humaines et le développement touristique prendront une part importante de nos efforts pour ce qui est du développement économique local.

Également cette année, la SADC réalise ses travaux préparatoires pour sa planification stratégique quinquennale afin d'orienter ses actions pour les prochaines années. Dans le contexte actuel où les paradigmes socioéconomiques du passé sont chamboulés par le contexte socioéconomique et sanitaire, il est plus hasardeux que jamais de se projeter dans l'avenir. De ce fait, le comité de la planification stratégique de la SADC, avec la participation des représentants de Bénévoles conseils Lanaudière (BCL) et du Centre de recherche sociale appliquée (SRSA), a proposé une démarche inspirante pour aider les membres du conseil d'administration, du comité exécutif d'investissement et de l'équipe de la SADC à réfléchir des orientations en adéquation avec la réalité actuelle. Pour ce faire nous avons invité cinq spécialistes pour cinq sujets de grands intérêts pour la SADC : **Philosophie de gestion et rareté de la Main-d'œuvre** (Mme Lisa Leblanc, consultante Groupe Stratège), **Développement durable** (Mme Karine Langlais, Coordinatrice DD SADC Maskinongé), **Tourisme** (M. François de Grandpré Ph. D. Professeur titulaire, UQTR), **Fonds d'investissement** (Janek Thibault, Directeur développement des Affaires, Caisse d'économie solidaire Desjardins) et **Économie Sociale** (Mme Nancy Neamtan, Conseillère stratégique en Économie sociale et solidaire). Merci à ces spécialistes qui ont tous agi bénévolement aux réflexions d'avenir pour la SADC. Les travaux en *focus group*, enquête, lac-à-l'épaule et rédaction du document de référence se poursuivront au cours du prochain exercice pour compléter la planification stratégique de la SADC et orienter nos actions futures.

11. Élection des administrateurs

AGA22-06-07

« Il est proposé par Mme Pascale Lapointe-Manseau et secondé par M. Armand Brissette et résolu à l'unanimité, de nommer M. Jocelyn de Grandpré à titre de président d'élection et Mme Julie Beauparlant à titre de secrétaire d'élection. »

Le Président d'élection explique que les trois postes pairs sont en élection cette année. À la suite des travaux du comité « membership » en relation avec la politique de recrutement des membres du conseil de la SADC de D'Autray-Joliette, le conseil d'administration propose de reconduire monsieur Michel Fafard et M. Armand Brissette à titre d'administrateurs. De plus, nous avons reçu la démission de M. Pierre Marois siège individuel #6. Deux candidatures ont été déposées, leurs candidatures et sont éligibles au poste d'administrateur de la SADC. Les personnes ayant déposé leurs candidatures sont M. Bernard Lacroix et M. Pierre Laporte. Étant donné qu'il y a deux candidatures pour le poste convoité, le président d'élection invite les candidats à se présenter avant élection pour que les membres en règle puissent par la suite passer aux votes.

M. Bernard Lacroix, nous informe qu'il croyait que le poste était dédié à Lavaltrie/Lanoraie et annonce que pour lui l'importance de poser sa candidature était de s'assurer que le siège soit comblé. Sachant qu'il y a un autre candidat qui souhaite combler ce siège, il préfère se retirer et ne pas poser sa candidature.

Le président d'élection annonce qu'il n'y aura pas d'élection et que M. Pierre Laporte est élu par acclamation au siège #6.

AGA21-07-08

« Il est proposé par Mme Claire Tellier, appuyé par M. Robert Proulx, et résolu à l'unanimité, d'élire aux sièges pairs « Partenaire » en élection : pour le siège no 2, M. Michel Fafard, pour le siège no 4, M. Armand Brissette, et pour le siège pair no 6 « Individuel », M. Pierre Laporte ».

La période d'élection étant terminée, M. Jacques Plante reprend la présidence de l'assemblée.

12. Période de questions, commentaires et suggestions

Les participants sont invités à poser des questions et à faire des suggestions.

Nicolas Framery prend la parole pour remercier la SADC pour ses différents partenariats avec la CDÉJ/Living Lab et l'équipe pour l'excellent travail de collaboration. Levée de l'assemblée

13. Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Armand Brissette, de lever l'assemblée à 18 h 16.

Jacques Plante
Président d'assemblée

Julie Beauparlant
Secrétaire d'assemblée